



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129996>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-129996**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 28950079500496

Ville : Neuville sur Oise

Code postal : 95000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1553202>

Identifiant interne de la consultation : 24-122

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marchespublics@sdis95.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 130757971

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur : le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Ccp et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Situation de redressement judiciaire : lorsqu'il est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des principaux services sur les 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Certificats de qualifications professionnelles : Certification Apsad ou équivalent. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation). - Certificats de qualité Des certificats de qualité attestant que l'opérateur économique se conforme à certaines normes d'assurance de qualité - Moyens humains Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 29/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 50% Prix : 50%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance préventive et curative des systèmes de sécurité incendie du Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise (lot n°2)

Code CPV principal - Descripteur principal : 50610000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Il s'agit pour le Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise de s'adjoindre les services d'un prestataire dans le cadre de la maintenance préventive et curative des systèmes de sécurité incendie de sa Direction. Sur les deux lots suivants lancés lors de la première consultation, le lot n°2 a été déclaré infructueux pour offres irrégulières : - Lot N°1 : maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie pour certains sites du SDIS 95 ; - Lot N°2 : maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie pour la Direction départementale d'incendie et de secours du Val d'Oise. Cette présente consultation ne concerne que le lot n°2. Le lot n°1 est en cours d'attribution. La description et les spécifications techniques sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Lieu principal d'exécution du marché : 33 rue des Moulines 95000 - Neuville sur Oise

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : RÉPONSE ET GROUPEMENT : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est possible de présenter pour le présent marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. En revanche et conformément à l'article R.2142-23 du Code de la commande publique, un même

opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. MODALITÉS DE FINANCEMENT: les prestations seront financées sur fonds propres du SDIS selon les règles de la comptabilité applicables au SDIS. Les sommes dues au titulaire seront payées par mandat administratif dans un délai de 30 jours

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/11/2024